

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 37

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au reste, ce sourire n'était pas seulement celui d'une mère s'applaudissant du fond du cœur, et à bon droit, de « son plus bel ouvrage, » mais encore d'une femme sachant reconnaître une aimable plaisanterie.

Au bout d'un instant, la mère voix reprit :

— C'est égal, il est probable au moins qu'il me trouvera changé!...

— Occupe-toi donc un peu plus de ton dessin... lui répliqua-t-on cette fois par une admonestation douce.

— Oh! mon dessin... mon dessin...

— Eh bien?

— Eh bien! mon « dessein, » c'est seulement de lui montrer que je ne suis plus comme autrefois une petite fille. Dans ce temps-là, il m'a assez souvent taquinée.

— Ah! ça, fais-moi donc le plaisir de me dire un peu ce qui te prend... Sais-tu qu'il est heureux qu'il n'y ait que moi ici pour l'entendre...

Sur ce, la jeune fille se leva, et allant se pencher vers sa mère, elle lui dit :

— Embrasse-moi!... Tu ne veux donc pas me permettre de rire?...

— Folle!... lui fut-il répondu.

Issue d'une famille riche, Mme Dupasseur avait épousé un homme riche, mais lancé dans les affaires; conséquemment habitué à passer ses journées à la Bourse, ses soirées au cercle, ses journées d'extra aux courses ou ailleurs.

On a beaucoup disserté sur les effets et les causes à propos des destinées du mariage. Sur ce chapitre, les moralistes sont loin d'avoir tout dit; ils ont encore de la marge. Pour une femme, une situation tout d'abord ainsi faite n'est donc pas sans quelque délaissement. Cependant si, par nature, elle ne se sent pas entraînée vers les plaisirs mondains, et qu'elle ait des enfants, et qu'elle soit bonne mère, — j'entends mère avec intelligence et avec amour, — il lui reste encore des chances de s'en tirer, sans trop d'ennui, de ses moments de solitude.

En cinq années de cette union, Mme Dupasseur avait eu une fille, puis deux garçons, qu'elle avait nourris elle-même, bercés, aimés, choyés jusqu'à l'adoration. Plus tard, les garçons avaient été mis en pension. Mais elle avait toujours gardé près d'elle sa fille. C'avait été depuis lors une grande distraction à domicile que cette fillette volontaire, tapageuse, assez peu obéissante, mais dont les légers défauts, favorisés peut-être par un excès de laisser-faire, avaient fini avec la raison et le temps par se corriger d'eux-mêmes, par faire, pour ainsi dire, peau neuve, et se convertir en traits de caractère d'autant moins dépourvus de charme qu'ils ne manquaient pas d'originalité.

C'était antérieurement à cette aimable métamorphose que le voyageur, dont nous venons d'annoncer le retour, avait connu « l'enfant. »

Mme Dupasseur, dans ce temps-là, allait passer chaque saison d'été en saine villégiature à la campagne, chez son père, avec sa petite famille. Un jeune cousin, d'une autre branche, y venait aussi alors assidûment.

Entre une intelligente gamine de huit ans et un jeune homme de dix-neuf, il n'y a déjà plus égalité de camaraderie. Mais il peut très bien y avoir malice d'une part et patience souvent éprouvée de l'autre. C'était ce qui avait lieu le plus ordinairement. Et c'était dans ces moments-là que, poussé à bout par quelque irrévérence un peu forte, celui-ci avait pris l'habitude de cette locution colorée : « Oh! la petite mâtine! » — cri du cœur, qui faisait lever la tête à la grand-mère, sourire la mère, et reparaitre invariablement derrière la porte la mine en tapinois de l'espègle, laquelle, après s'être d'abord sauvée, revenait ainsi jouir de son succès.

On comprendra maintenant que cet autre mot rétrospectif : « Il m'a assez souvent taquinée!... » fut à cette occasion une inspiration toute simple de logique féminine.

Sur ces entrefaites, le jeune cousin en question, depuis plusieurs années attaché en qualité d'aspirant au ministère des affaires étrangères, avait obtenu un emploi dans un de nos postes diplomatiques d'outre-mer. — Et c'était ainsi qu'il

avait passé huit années loin de son pays et de sa famille.

Puis un beau jour il était revenu. — Et c'était ainsi encore qu'après ces huit ans d'absence, un retour inattendu avait eu lieu, et qu'on s'était revus.

Se revoir!... circonstance toujours hasardeuse dans les errements de la vie!

Encore ces sortes d'impressions sont-elles le partage de ceux qui ont vécu; de ceux qui regardent en arrière, parce que depuis qu'ils sont de ce monde, ils ont déjà fait un bon ruban de chemin et qu'ils approchent du but.

Mais quand on est jeune, quand on a devant soi le plein soleil de l'avenir, on a autre chose à faire qu'à regarder dans le passé.

Et puis, en résumé, de quoi se souviendrait-on — franchement!

D'une bambine qui était maligne comme un singe, et dont les taquineries mettaient souvent mal à l'aise un apprenti qui n'était pas non plus très ferré sur l'aplomb. Outre ça, noirette, avec une figure allongée et une chevelure à la diable, encore rebelle à toute symétrie, comme les faits et gestes de celle dont elle était le plus bel ornement. Maigre, d'ailleurs, comme on l'est ordinairement à cet âge, la nature ne prenant soin de capitonner son œuvre que lorsqu'elle a terminé son ouvrage. (La fin au prochain numéro.)

On lit dans le *Manuel historique de Lausanne et du Canton de Vaud*, publié en 1824, par l'architecte Recordon, cette remarque sur le temple de Saint-François :

« Cet édifice n'est point isolé, ce qui le fait paraître bien moins imposant; du côté de la place, deux petits bâtiments, beaucoup plus modernes, et dont l'un lui sert de douane, lui sont adossés; mais ce qui nuit surtout à son effet, c'est une ancienne porte de ville appuyée à l'extérieur de son rond point; cette porte aurait été abattue depuis longtemps si l'on n'avait pas craint de nuire à la solidité de l'église, qui d'ailleurs présente des lézardes menaçantes et de nombreuses marques de vétusté. »

Il est assez bizarre que l'autorité locale ait ignoré si longtemps l'état du vieux temple de St-François; car ce n'est que tout récemment, croyons-nous, qu'elle s'est aperçue qu'il y avait des fissures et qu'elle a fait apposer des sceaux pour pouvoir constater les mouvements.

Ayant assisté pendant quelques instants à une leçon d'histoire donnée dans une école de notre ville, nous avons eu l'occasion de noter ce petit dialogue :

Le maître. — Veux-tu me dire, mon ami, ce que c'est qu'une olympiade?

L'élève embarrassé baisse la tête et reste muet. A ce moment un de ses voisins lui souffle à voix basse : « c'est un espace de quatre ans. »

L'autre qui avait mal entendu relève fièrement la tête et s'écrie :

— Monsieur, c'est une espèce de quadran!

Nous avons reçu une communication sur la tenue des registres de l'état-civil, que nous publierons dans notre prochain numéro.

L. MONNET.